



CAP B et C DU 9 février 2010

Le bilan de la campagne de notation

Aucun recours en B, constitution d'une réserve de 3 mois pour la notation 2009.

5 recours en C dont 3 recours en CAP Centrale, constitution de 1 mois pour la notation 2009.

Vous trouverez sur le site de le CGT 65, les documents sur cette répartition ainsi que les bonifications par postes pour la notation 2007 et 2008.

A la lecture des documents vous allez pouvoir faire des comparaisons et vous rendre compte si la rotation positive est bien réelle.

	En B	En C
Agents Notés	81	84
Agents apportant (agents pouvant utiliser l'enveloppe des 48 mois en B et 72 mois en C)	54	79
+0.06 Bonification d'3 mois	11	16
+0.02 Bonification de 1 mois	12	23
+0.01 Avancement normal	30	40
+ 0.00 Avancement normal	1	0

Commentaires CGT :

Ce système de notation a pour but de permettre un avancement différencié selon le mérite individuel. A partir d'une enveloppe limitée et d'une répartition des bonifications contraintes, ce système se caractérise par son côté arbitraire et injuste.

De plus, et cela est souvent « oublié » par les notateurs, la notation est loin d'être neutre en terme de déroulement de carrière. Elle a une influence directe sur les tableaux d'avancement et sur la liste d'aptitude. La rotation « positive » existe mais n'est pas une réponse adaptée.

C' est pourquoi, les représentants CGT vous invitent à être attentifs sur le déroulement de la campagne de notation 2010 qui aura bientôt lieu. Ils sont à votre disposition pour vous conseiller. La CGT, comme chaque année, mettra à votre disposition un dossier spécial notation.

Le mouvement de mutation :

La situation des effectifs du département n'a pas permis de créer un mouvement interne (pas d'arrivée lors du mouvement externe et 4 départs à la retraite annoncée en 2010).

Pour le poste de l'EDAR à pourvoir, Mme FONTAN S (TP Mal TARBES) a été retenue.

Lors de cette CAP la Direction, nous a précisé que 2 emplois de cat C avaient été proposés au mouvement de mutation spécifique du 1^{er} juillet 2010 pour la Trésorerie de VIELLE Aure et de St Laurent de Neste.

Questions diverses :

Les représentants CGT ont abordé la situation difficile des postes comptables et des services. Le sous effectif constant (4 suppressions d' emploi en 2009) pèse de plus en plus sur le fonctionnement quotidien des postes.

> la réalité des « petits postes » :

La Direction nous a rappelé que le regroupement des postes n'était pas une priorité de la DGFIP. Pourtant, l'épisode de Vic / Rabastens, avec la tentative du TPG de fusionner ces deux postes, remet sur le devant de la scène l'avenir des « petits postes ».

Dans notre département, il existe 12 postes de – de 5 agents et avec les plans massifs de suppressions de fonctionnaires annoncés, personne ne peut croire que notre département pourra échapper à une grande restructuration du réseau.

Il est incontestable que les conditions de travail s'y dégradent encore plus vite. Les agents concernés vivent de plus en plus mal l'accumulation des charges de travail, les problèmes de prise de congés par exemple. Face à cette réalité, la CGT dénonce la stratégie actuelle de la direction locale de laisser pourrir des situations, d'utiliser les opportunités du moment.

Pour la CGT, il est nécessaire d'avoir un véritable débat contradictoire et ce débat ne doit pas être l'affaire des seuls hauts fonctionnaires mais celui des citoyens, des personnels et des élus.

La CGT n'a pas la prétention d'apporter un projet clef en main mais l'objectif est de construire une réelle alternative aux réformes régressives. Cohérence des organisations administratives, aménagement du territoire, renforcement de nos missions, autant de sujets qui doivent permettre de développer et de renforcer les services publics.

> la situation de la Trésorerie de Tarbes Adour Echez, situation tendue :

Lors de la création du SIP de Tarbes, la Trésorerie a récupéré la Taxe d'urbanisme et les Amendes. Cette charge de travail a été compensé par un transfert d'emploi (mutation interne) et par la présence constante de l'Edar. Toutefois l'Outil de Réduction des Emplois n'a pas oublié de supprimer un demi emploi en 2010. En outre, sans formation, les agents ont dû appréhender ces nouveaux métiers en plus d'assumer les charges du quotidien.

Face à cette situation, la Direction a reconnu la charge de travail supplémentaire mais envisage simplement d'en informer la Direction nationale.

Pour la CGT, il est regrettable d'attendre l'exaspération des agents pour envisager d'autres alternatives. L'activité des Amendes relève du pôle de gestion fiscale, le choix de la direction en a été autrement. Au delà des solutions envisagées, le manque d'effectif est réel dans cette trésorerie et la CGT demande à ce que ce transfert soit réétudié.

> le relogement de la Trésorerie Male Tarbes, des malentendus :

Le personnel de la TP Male Tarbes a interpellé notre organisation syndicale pour connaître la position de la CGT sur le relogement à la cité Reffye d'une part et d'autre part, pour faire remonter le vote (13 votes contre ce relogement et 7 pour). La rencontre avec la Direction a entraîné plus de frustrations que de réponses à leurs questions. D'année en année, le relogement a été repoussé sous différents prétextes.

Aujourd'hui, le relogement aura lieu à la cité Reffye, il ne faut pas le bâcler surtout donner l'impression que cela sera un dossier mineur. La CGT y veillera.

Aussi, lors de cette réunion, les représentants CGT ont proposé :

1. De rencontrer le personnel sur une base claire (prise en compte des plans non définitifs)
2. De faire intervenir l'inspecteur d'hygiène et sécurité
3. De valider collectivement les nouvelles structures.
4. D'inscrire des travaux si nécessaire au budget du CHS

Pour la CGT, les agents sont en droit d'attendre une véritable amélioration de leur environnement de travail. La concertation, la transparence et le dialogue ne sont pas des pertes de temps mais bien des gages de réussite.

Une première rencontre s'est tenue le vendredi 12 février 2010 entre la direction et les personnels de Tarbes Municipale. Une esquisse de plan a été proposée tout en précisant que rien ne serait arrêté sans qu'auparavant, tous les agents aient été concertés et informés.

Certains points seront abordés en présence de l'inspecteur d'hygiène et sécurité notamment, sur la présence dans un lieu de travail d'un escalier en colimaçon.

Il a été également proposé de faire, comme cela se passe pour le déménagement de la trésorerie de Lannemezan au SIP (création de l'Hôtel des Finances), un groupe de travail sur ce projet avec la présence des représentants du personnel.

VOS ELU(E)S CGT :	
Catégorie B titulaires :	Catégorie B suppléant(e)s
Pierre Durand (TG Comptabilité) Encarnita Cerrillo (TG Comptabilité) Thierry Maïs (TG Dépense)	Christianne Barthe (TG recouvrement) Didier Vergé (Trésorerie Argelès Gazost) Franck Bazeille (TG CDC)
Catégorie C titulaires :	Catégorie C suppléant(e)s :
Annick Fourcade (Trésorerie Tarbes Impôt) Olivier Biquillon (Paierie départementale) Dominique Urban (Trésorerie Vic en Bigorre) Sibèle Célerio (Trésorerie d'Arreau)	Marie Agnès Minet (Trésorerie de T.Impôt) Evelyne Marere (Trésorerie Argelès Gazost) Marie Hélène Frechou (EDAR) David Cazard (Trésorerie Lannemezan Hosp)